



Problème Servitude

Par Kkp

Bonjour ,

Nous possédons un bâtiment (gîte de location de 28 personnes) o? l'accès est desservie par une servitude (actée et officielle), car nous sommes obligés de traverser la parcelle d'un de nos voisins .

Mais dernièrement, ce dernier a décidé de mettre deux gabions accompagné d'une chaîne à la fin de la zone publique afin de nous priver l'accès.

Comment puis-je me défendre ?

Si j'ai un incendie, cette chaîne obstrue l'arrivée des pompiers , ce voisin met-il pas en danger mes clients ?

Merci de vos r?ponses .